



## Liste des Délibérations du Conseil Municipal Séance du lundi 9 Décembre 2024

N°	OBJET	VOTE
2024.54	AFFAIRES GÉNÉRALES – CONVENTION DE FOURRIÈRE AVEC LA SPA DE LA SAVOIE	Adoption à l'unanimité
2024.55	AFFAIRES GÉNÉRALES – SIGNATURE D'UN BAIL COMMERCIAL DE LA PHARMACIE	Adoption à l'unanimité
2024.56	FINANCES – TARIFS COMMUNAUX 2025	Adoption à l'unanimité
2024.57	TRAVAUX – PÔLE DE SANTÉ – AVENANT N°3 DU LOT 01 DÉMOLITION – GROS ŒUVRE – V.R.D.	Adoption à l'unanimité
2024.58	TRAVAUX – PÔLE DE SANTÉ – AVENANT N°1 DU LOT 04 MENUISERIES INTÉRIEURES	Adoption à l'unanimité
2024.59	TRAVAUX – PÔLE DE SANTÉ – AVENANT N°1 DU LOT 05 CLOISONS – DOUBLAGES – PLAFONDS	Adoption à l'unanimité
2024.60	TRAVAUX – PÔLE DE SANTÉ – AVENANTS N°1 ET 2 DU LOT 07 FAÇADES – PEINTURES EXTÉRIEURES	Adoption à l'unanimité
2024.61	TRAVAUX – PÔLE DE SANTÉ – AVENANT N°2 DU LOT 10 CHAUFFAGE VENTILATION SANITAIRE	Adoption à l'unanimité
2024.62	TRAVAUX – PÔLE DE SANTÉ – AVENANT N°2 DU LOT 11 ÉLECTRICITÉ – COURANTS FORTS ET FAIBLES	Adoption à l'unanimité
2024.63	TRAVAUX – PÔLE DE SANTÉ – AVENANT N°1 DU LOT 12 PORTES AUTOMATIQUES	Adoption à l'unanimité
2024.64	TRAVAUX – PÔLE DE SANTÉ – AVENANT N°2 DU LOT 13 SERRURERIES	Adoption à l'unanimité
2024.65	TRAVAUX – PÔLE DE SANTÉ – AVENANT N°2 MAITRISE D'OEUVRE	Adoption à l'unanimité
2024.66	TRAVAUX – PÔLE DE SANTÉ – AVENANTS AUX LOTS 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, 11 et 13 POUR PROLONGATION DES DÉLAIS D'EXÉCUTION DU CHANTIER	Adoption à l'unanimité
2024.67	INTERCOMMUNALITÉ – HABITAT ET LOGEMENT : GESTION EN FLUX DES DROITS DE RÉSERVATION DES LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX – APPROBATION DU PROJET DE CONVENTION	Adoption à l'unanimité
2024.68	INTERCOMMUNALITÉ – REFONTE STATUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ARLYSÈRE – PRISE D'EFFET AU 1ER JANVIER 2025	Adoption à l'unanimité
2024.69	INTERCOMMUNALITÉ – APPROBATION DE LA CHARTE 2024-2038 DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU MASSIF DES BAUGES	Adoption à l'unanimité

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa publication. Elles peuvent également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble dans les deux mois à compter de leur publication, ou de la date de rejet du recours gracieux (le silence de l'auteur de la décision durant un délai de deux mois valant rejet tacite de la demande). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>

Liste affichée le 16/12/2024

Mise en ligne sur le site de la commune le 12/12/2024

La secrétaire de Séance  
Madame Emmanuelle DUMOND



Le Maire  
Monsieur François GAUDIN